



# **PLAN DE PROTECTION COVID 19**

## **SAISON 2020 – 2021**

## **Personnes de référence pour les clubs**

### **Handball Club Crissier :**

Steeve Kocher, Président

[handball.steeve@gmail.com](mailto:handball.steeve@gmail.com)

079 219 51 66

### **West handball Club :**

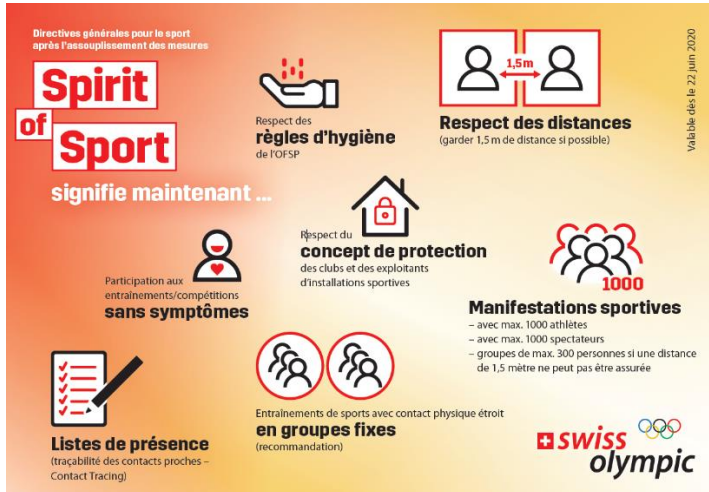
Nicolas Guignet, Président

[nicolas.guignet@bluewin.ch](mailto:nicolas.guignet@bluewin.ch)

079 946 58 68

## Plan de protection pour les équipes et officiels

Les équipes accéderont par l'entrée principale qui se trouve au niveau du parking. A l'entrée, un désinfectant pour les mains sera mis à disposition et un panneau indiquera quel vestiaire est prévu pour quelle équipe. Les portes d'accès à la salle omnisport resteront ouvertes afin d'éviter les contacts avec les poignées. A l'entrée, le panneau Swiss Olympic sera affiché.



A la table de marque, dans la salle, la feuille de présence des officiels devra être remplie. Le port du masque est facultatif selon les recommandations de la FSH.

Enregistrer les personnes autour du terrain de sport (modèle mis à disposition par handball.ch)



### Directives «Enregistrement des données personnelles autour du terrain de sport» de la FSH lors d'organisation de matchs de handball en Suisse

- Uniquement les personnes indispensables à la bonne tenue d'un match/sont autorisées à se trouver dans la zone autour du terrain de handball (côté bancs de remplacement). Dans cette zone, aucun spectateur ni personne tiers n'est autorisé.
- Les personnes telles que speaker, nettoyeurs ou arbitres / encadrants d'apprentis AR, responsables de la journée de match/s'entraînent ou sont autorisés uniquement si la présente liste a été transmise AVANT le match (avec contrôle des pièces d'identité) aux AR resp. au DCL ou, lors d'un tournoi, au responsable de l'organisation. Cette liste doit être transmise à la FSH en même temps que les feuilles de match. Les personnes déjà indiquées sur la feuille de match ne doivent pas être ajoutées une 2<sup>e</sup> fois à la présente liste.
- Avant, durant et après les matchs, aucun spectateur n'est autorisé à se trouver sur le terrain de handball, y compris la zone de changement.
- Des honneurs peuvent avoir lieu, mais uniquement si le cadeau est remis par une personne portant un masque (pas de handshake) et si les personnes concernées ont été ajoutées à la présente liste avant le match en question.

Date	Salle de sport	Personne de contact Jour de match (nom/prénom)	N° de téléphone (natel)	Adresse mail	
n°match	nom / prénom	fonction lors de la journée	n° natel	adresse mail	

**Remarque:** Cette liste doit être transmise à la FSH à la fin d'une journée de match/journées en même temps que l'ensemble des feuilles/rapports de match. L'original doit être supprimé au plus tard 14 jours après la date de la journée de match/journées.

SHV / Schweizerischer Handball-Verband  
FSH / Fédération Suisse de Handball  
SHF / Swiss Handball Federation

Fédération Suisse de Handball  
Tarnweidstrasse 2  
Case postale 1782  
CH-4802 Olten

Phone 031 370 79 00  
SP/US 031 370 79 02  
HF 031 370 79 41  
shv-fsh@handball.ch

Les équipes ainsi que les officiels arrivant plus tôt à Marcholet ne pourront pas accéder à la buvette avant le match. Ils devront attendre soit dehors, soit dans leur vestiaire. Les équipes et les officiels ne pourront accéder à l'air de jeu que 30 minutes avant le début officiel du match.

Les joueurs et/ou officiels pourront se rendre à la buvette uniquement à la fin du match. Pour y accéder, ils devront sortir de la salle et passer par l'entrée prévue pour le public ainsi que respecter les mesures mises en place. (cf. accès public)

Afin d'éviter tous problèmes de vol dans les vestiaires, les joueurs et officiels prendront leurs effets personnels dans la salle.

### **Plan de protection public**

Le public accédera aux gradins par l'entrée buvette. L'accès se trouve dehors à l'étage. A l'entrée, le panneau Swiss Olympic sera affiché ainsi que le panneau de l'OFSP.

Un gel désinfectant pour les mains sera mis à disposition et une feuille de présence devra obligatoirement être remplie. Après 14 jours, la liste de présence sera détruite.

Deux chemins « entrée » et « sortie » seront balisés pour les déplacements du public, notamment pour l'accès et la sortie des gradins ainsi que pour l'entrée et la sortie de la salle.





La porte d'accès aux vestiaires depuis les gradins sera fermée à clé.

Les distances sociales seront respectées dans la buvette ainsi que dans les gradins. En cas de forte affluence et/ou du non-respect des distances le masque sera obligatoire.

Le nombre maximal de spectateurs est de 250 personnes.